

**Chammas & Marcheteau annonce la création d'un pôle « Immobilier »
avec l'arrivée d'Eric Métais en tant qu'avocat associé**

Le cabinet d'avocats Chammas & Marcheteau complète son offre avec l'arrivée d'Eric Métais en qualité d'associé en charge du nouveau département Immobilier.



Eric Métais intervient en droit immobilier, notamment dans le cadre de la rédaction et la négociation de baux commerciaux pour tout type d'actifs (*retail*, luxe, bureaux, plateformes logistiques), de l'acquisition et la cession d'actifs immobiliers variés, ainsi qu'en matière d'asset management. Il assiste aussi ses clients en droit de la construction, en particulier pour la rédaction et la négociation des contrats de construction pour tous types de projets de construction et de développement immobilier. Enfin, Eric intervient également en contentieux dans ces deux matières.

Eric Métais est avocat au Barreau de Paris depuis janvier 2004. Après avoir exercé en tant que collaborateur en droit de la construction, notamment au sein des cabinets Rambaud-Martel et DLA Piper UK LLP, il rejoint le cabinet Altana en 2011, pour développer la pratique de droit immobilier, et y a été promu associé en janvier 2014. Depuis 2018, il était associé au sein de l'équipe de droit immobilier du cabinet Eversheds Sutherland.

Ses clients sont constitués principalement de foncières, de sociétés de gestion d'actifs, d'asset managers, d'enseignes de *retail* internationales ou bien encore du secteur du luxe.

« *La création d'un pôle immobilier chez Chammas & Marcheteau s'inscrit dans notre volonté de répondre aux besoins de nos clients. Eric Métais est l'un des meilleurs experts de la matière. Nous nous réjouissons qu'il prenne la tête de ce nouveau département.* », déclare **Denis Marcheteau**, Associé co-fondateur.

« *Je suis très heureux de rejoindre Chammas & Marcheteau pour y créer le département immobilier. L'agilité et la flexibilité qu'offre une structure comme Chammas & Marcheteau, ainsi que les synergies déjà identifiées avec les autres équipes et mon expertise en droit immobilier, constituent des atouts indéniables pour répondre aux exigences de nos clients et à leurs enjeux opérationnels.* », ajoute **Eric Métais**, Associé.

Avec cette nouvelle arrivée, le cabinet **Chammas & Marcheteau** compte désormais 14 associés et totalise une soixantaine de professionnels.

Chammas & Marcheteau

A v o c a t s

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 14 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social ainsi qu'en Immobilier.